



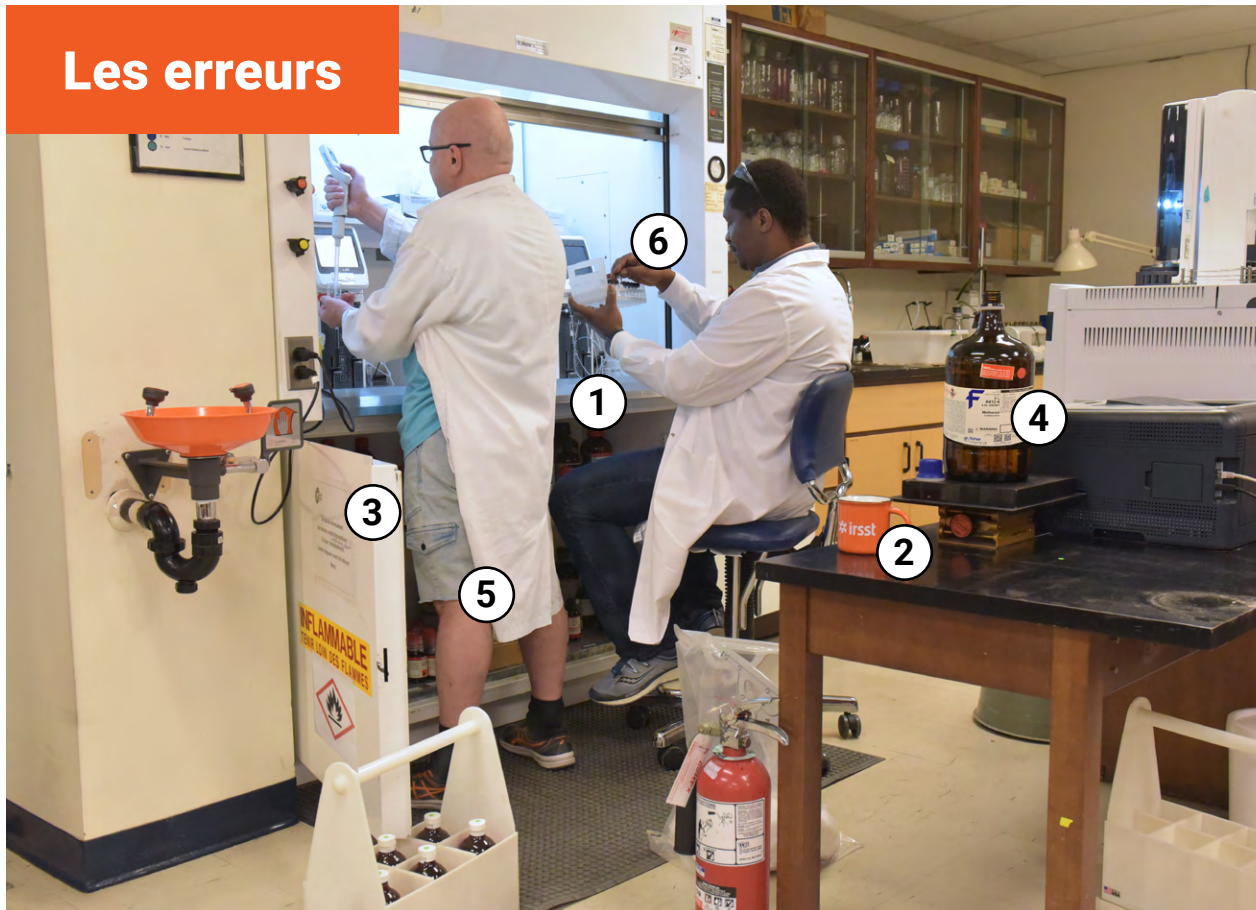
CHERCHEZ L'ERREUR

Le travail en laboratoire

Dans un laboratoire où l'on manipule des produits dangereux, des travailleurs s'affairent à leurs tâches quotidiennes. Les figurants Daniel et Ousmane ont accepté de démontrer ce qu'il ne faut pas faire lorsqu'on accomplit ce type de travail. Pouvez-vous dire quelles erreurs ont été commises ?

Photo : Denis Bernier

Les erreurs



- ❶ Les deux travailleurs s'affairent côte à côte sous la hotte, dans le laboratoire. Qu'est-ce qui est problématique dans cette situation ?
- ❷ Une tasse de café a été laissée sur l'un des comptoirs du laboratoire. La nourriture et les boissons peuvent-elles être permises dans un laboratoire, sous certaines conditions ?
- ❸ Les portes d'armoires sous la hotte sont ouvertes, tout comme le volet de la hotte. Cela pose-t-il un problème ?
- ❹ Une bouteille de solvant traîne sur le plancher et une autre est ouverte sur le comptoir. Cela représente-t-il vraiment un risque ?
- ❺ Daniel porte des shorts sous son sarrau, qui est grand ouvert, et Ousmane porte aussi le sien ouvert. S'agit-il de pratiques acceptables ?
- ❻ Daniel et Ousmane ne portent ni gants ni lunettes de protection. Cela représente-t-il un risque pour leur sécurité ?

Merci à Patricia Labelle, conseillère en communications, ainsi qu'aux figurants Daniel Negrila, technicien de laboratoire, et Ousmane Bangoura, professionnel de laboratoire, tous les trois de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST), pour leur précieuse collaboration à la réalisation de ce reportage.

Personnes-ressources :

Phuong Anh Ho Huu, responsable des communications, et Julie Lortie, inspectrice en SST, toutes deux de la Direction générale des opérations en prévention de Montréal et de la Rive-Nord de la CNESST

L'impression ou la présentation à l'écran de ce document sont autorisées pour un usage personnel ou pour un usage non commercial dans un contexte de formation ou d'information. Il est interdit de le modifier ou d'en extraire les photographies, les illustrations ou le logo de la CNESST. Pour toute autre situation, veuillez nous écrire à droitduteur@cnesst.gouv.qc.ca.

Les solutions



DC900-1241 (2026-06) Photos : Denis Bernier

CHERCHEZ L'ERREUR